

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 17 janvier 2011, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

**Présences : MM. Jean-Guy Cyr
Donald Falardeau
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc**

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

11-01-28 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que tous les conseillers sont présents et renoncent à l'avis de convocation sur un point;

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire soit accepté en y ajoutant le point suivant :

- ✓ Club Lions de Carleton – Demande de gratuité aux Arpens Verts (Festi-Lions)

11-01-29 CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE 2^E PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LA ZONE I-2 DU SECTEUR DE SAINT-OMER ET ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT 2010-186

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE le 2^e projet de règlement 2010-186 concernant la modification de la zone I-2 du secteur de Saint-Omer soit adopté, tel que proposé.

Il est consigné au procès-verbal que la zone concernée est présentée et que l'usage à ajouter est mentionné.

Il est également mentionné que ce règlement peut faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire et qu'il doit être approuvé par la MRC d'Avignon.

11-01-30 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS

Monsieur Raymond Deslauriers donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement relatif aux usages conditionnels.

11-01-31 APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2010

Il est consigné au procès-verbal que M. Jean-Guy Cyr se retire des discussions.

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer et des dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 2010 au montant total de 574 436.40 \$ soit acceptée.

Je, soussigné, André Allard, trésorier de la Ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 31 décembre 2010.

André Allard, Trésorier

11-01-32 PROPOSITION DE RENOUELEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES – ANNÉE 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

D'accepter la proposition de renouvellement du contrat d'assurance conjointement avec le regroupement Bas Saint-Laurent/Gaspésie 2010 - 2011 à Courtiers Multi Plus (CMP) pour un montant de 37 726.86 \$ (taxes incluses).

11-01-33 GROUPE ALTUS – OFFRE DE SERVICES/MATRICE GRAPHIQUE NUMÉRISÉE

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falarudeau
Et résolu à l'unanimité

D'accepter la proposition du groupe Altus pour la phase 1 (SIG régional) au montant de 2 000 \$ par année (incluant les licences, la maintenance et la gestion des données).

11-01-34 CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER 2011 – CORRECTION DE LA RÉOLUTION 11-01-12

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

QUE la résolution 11-01-12, décrite ci-dessous, se lira dorénavant comme la résolution 11-01-34 ci-dessous :

11-01-12 CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER – JANVIER 2011

*Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
APPUYÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité*

D'octroyer le contrat d'entretien ménager pour l'hôtel de ville et la salle Charles-Dugas à M. Ghislain Leblanc pour un montant de 400 \$ par semaine, d'une durée approximative d'un (1) mois.

Nouvelle résolution qui modifie l'ancienne résolution 11-01-12 :

11-01-34 CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER – JANVIER 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat d'entretien ménager pour l'hôtel de ville et la salle Charles-Dugas à Mme Nicole Boudreau pour un montant de 400 \$ par semaine, d'une durée approximative d'un (1) mois.

11-01-35 DOSSIER DE MME SABRINA LONG – COORDONNATRICE EN LOISIR, SPORT ET CULTURE

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à l'unanimité

De confirmer que le poste occupé par Mme Sabrina Long, coordonnatrice en loisir, sport et culture est un poste à 52 semaines par année.

Il est par ailleurs entendu que la période de probation de Mme Long se poursuit jusqu'en juillet 2011, tel que prévu initialement.

11-01-36 ARÉNA – TARIFICATION DES MINUTES SUPPLÉMENTAIRES

Madame France Leblanc donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement abrogeant et remplaçant le règlement 2010-169 concernant l'imposition d'une tarification pour le patinage libre à l'aréna, le ski aux arpentés verts, les activités libres et autres services de loisirs.

11-01-37 CLUB VTT TRACADIÈCHE – JAMBOREE/JUILLET 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer accepte d'accorder son aide au Club de VTT Tracadièche de Carleton-sur-Mer pour le *Jamboree Provincial* des 1^{er}, 2 et 3 juillet 2011.

Il est entendu que l'aide octroyée par la Ville prendra la forme d'une approbation pour les demandes au ministère des Transports du Québec ainsi qu'à la Sûreté du Québec afin d'obtenir des droits de passage et, éventuellement, le prêt de la salle Charles-Dugas, sans frais, si nécessaire.

11-01-38 CLUB LIONS DE CARLETON – DEMANDE DE GRATUITÉ AUX ARPENTS VERTS (FESTI-LIONS)

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

De permettre au Club Lions de Carleton d'utiliser, gratuitement, le site des Arpentés Verts pour le Festi-Lions qui aura lieu le 5 février prochain.

11-01-39 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 8 h 30, M. Raymond Deslauriers propos de lever la réunion.

Accepté.